

Traite des Noirs à Foulepointe, Desroches s'oppose en vain à Poivre
Le 3 septembre 1771 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28, f°190.

Cette affaire est assez extraordinaire, Desroches semble avoir perdu toute autorité. Son refus de signer l'ordre de mission de *la Normande*, n'a aucune conséquence sur son déroulement.

On trouve dans la base documentaire des éléments en relation avec cette traite à Foulepointe

=>13 juillet 1771 - Instructions données par M. Poivre au Sr Rosbo de Kerlero ..., où Poivre explique les raisons qui l'amènent à favoriser le Sr Amat.

=>25 novembre 1771 - Desroches au ministre. Traite d'esclaves de *la Normande* à Foulepointe. Il revient sur la même affaire.

Traite des Noirs sur les vaisseaux du Roi.

N°25

A l'Isle de France le 3 septembre 1771

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous adresser la copie d'une partie de ce que M. le Duc de Praslin me fit l'honneur de m'écrire de sa propre main en 1769, deux mois après mon arrivée ici. Vous aurez la bonté de juger d'après cela si j'ai eu tort de ne pas signer une instruction pour la flûte du Roi *la Normande* que M. Poivre m'adresse, et qui contenait un ordre au capitaine de recevoir 8000 piastres à bord, et d'en acheter des Noirs pour le compte des particuliers, et nommément du Sr Amat qui était dès lors parti pour Batavia.

J'ai refusé, Monseigneur, de signer cette instruction, ni rien qui ait rapport à cet armement. D'après les ordres sévères que j'ai reçus à ce sujet, je me flatte que vous ne me désapprouverez pas, dans le cas où M. Poivre s'en plaindrait.

En effet, indépendamment de l'indécence d'être dans nos places les commis du plus vil commerce, il est certain que si cette fraude se rétablit, les particuliers ne pourront plus traiter en concurrence vis-à-vis de gens qui ne paient ni frais d'armement, ni les autres charges des vaisseaux équipés aux frais et risques des particuliers.

Par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle j'ai suivi les ordres de M. le Duc de Praslin, le commerce a procuré 7000 Noirs à la colonie depuis mai 1770 jusques en mai 1771. Et cette année, si la fraude reprend, on n'en tirera peut-être pas 700.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *